

Pays d'Ouest → Vie locale

GORRE

J.-C. Faure élu secrétaire de l'ACCA



CARTE DE CHASSE. Augmentation de 10 euros : ce fut l'une des nombreuses décisions de cette assemblée générale.

Beaucoup de monde pour l'assemblée générale de l'ACCA autour de son président Bernard Bois-sou.

Il faut dire que l'ordre du jour était chargé. Après que les bilans moral et financier eussent été acceptés à l'unanimité, il fut procédé au renouvellement du bureau. Un seul changement est à noter : le secrétariat de l'association a été pris par Jean-Claude Faure. Les jours de

chasse et les lâchers de gibier resteront inchangés pour la prochaine saison. Six chasseurs ont été désignés pour les tirs d'été. Le plan de chasse a été reconduit. Il a été décidé d'augmenter le prix de la carte de 10 euros, ce qui amène la participation à 60€ pour la catégorie A, 78€ pour la B et 120€ pour la C. Le concours de pétanque de l'association aura lieu le 5 septembre et le Field-trial les 17 et 18 octobre. ■

SAINT-LAURENT-SUR-GORRE

175 enfants sensibilisés à la sécurité



SÉCURITÉ. Des exercices très éducatifs pour les écoliers.

La sécurité routière n'est pas une question d'âge.

Les enseignants et l'ensemble des acteurs concernés en sont conscients. Aussi ils ont décidé de prendre le taureau par les cornes. Mardi 8 juin, malgré un temps incertain, les classes de cycle 3 de Saint-Laurent-sur-Gorre, Saint-Auvent, Séreilhac et deux classes d'Aixe-sur-Vienne se sont mesurées dans des ateliers de code de la route. Les jeunes ont été soumis à de nombreuses questions dans des ateliers consacrés au code de la route, code du piéton, code du cycliste, mais aussi aux lecteurs de cartes.

Une journée de sécurité très efficace

Après toutes ces précautions, les élèves ont tous participé à un parcours de maniabilité vélo. L'ensemble de ces activités était organisé par les bénévoles et les militants de la prévention MAIF en partenariat avec Laure Coindeau, conseillère pédagogique et la gendarmerie de Saint-Laurent-sur-Gorre représentée par le chef de brigade. Au total, 175 enfants ont participé à cette opération. Ils ont aussi pu découvrir un atelier initié

lé "protéger, alerter" animé par l'association départementale de protection civile animé par Aimé Riffort. Enfin, les jeunes écoliers ont été invités à découvrir le matériel dont dispose l'amicale des pompiers et mieux comprendre le fonctionnement des véhicules de secours routier.

Toute cette journée s'est déroulée dans une ambiance particulièrement conviviale et l'on pouvait noter la présence de Michel Laborie, sous-préfet de Rochechouart, qui a souhaité soutenir cette initiative, de François Geay, représentant de la sécurité routière, d'Alain Blond, maire de Saint-Laurent-sur-gorre, de Christian Groleau, maire de Saint-Auvent et conseiller général, ainsi que des maires de Gorre et de Saint-Cyr.

À l'issue de cette journée très efficace en terme d'acquisition de réflexes, les enfants ont reçu un bracelet sécurité offert par la Sécurité Routière et toutes les écoles ont reçu le DVD "Apl. le 15" produit par la Prévention MAIF et qui revient sur l'ensemble des acquis de la journée. ■

CHÂLUS

Festival en danger faute de subventions

Y aura-t-il le Festival Richard Cœur de Lion cette année ? L'espoir tient dans les subventions européennes Feader.

Dimanche, l'association Richard en Occitanie a tenu une assemblée générale extraordinaire, en présence d'Alain Brezauzy, maire de Châlus et Jean-Michel Menard, président de la route Richard Cœur de Lion et devant des nombreux bénévoles et cavaliers. C'était une réunion de crise, avec un moral au plus bas. Pourtant la veille, les cavaliers étaient encore entrain de répéter dans les rues de Châlus, sous une pluie battante.

Le programme de l'édition 2010 a été conçu dès la fin de la 1^{re} édition en août 2009, vu le succès rencontré. La fréquentation a été estimée entre 3.000 et 4.000 spectateurs sur l'itinéraire de 3 jours. Le festival a fait ses preuves tant sur l'intérêt du public que sur les retombées économiques qu'ils en découlent. Toutefois, l'association regrette l'absence d'intérêt du PNR et du conseil général. Déjà en 2009, des villes charentaises candidates se sont retirées au dernier moment, entraînant la perte d'une subvention acquise du conseil général de Charente et du conseil régional de Poitou-Charentes. L'association a pu en un temps record modifier l'itinéraire tout en conservant le concept de gratuité des spectacles.

44,21 % des recettes

Aujourd'hui, l'association rencontre des difficultés financières car elle dépend à 100 % des subventions, du sponsoring et des dons. En 2009, les collectivités ont subventionné ce festival à hauteur de 31,43 %, le sponsoring (19,77 %) et les autres pro-



CAVALIERS EN RÉPÉTITION. Ces jours derniers, aux abords du château Châlus Chabrol.

duits (3,31 %). Par contre, il était prévu une subvention européenne au titre du Feader qui représentait plus de 44,21 % des recettes. Compte tenu des longs délais pour la perception des subventions, l'association a dû avoir recours à sa banque, en souscrivant un emprunt afin de préparer l'édition 2009. L'échéance du prêt étant arrivé prochainement à son terme, il ne coïncide malheureusement pas au remboursement du Feader car seul 80 % de la somme a été versée, les 20 % restants sont toujours très attendus.

« On a fait nos preuves »

L'association envisageant la reconduite de cette manifestation, a renouvelé ses demandes de subventions pour financer la 2^e édition, malgré le renoncement de la CC du Pays de St-Yrieix entraînant le forfait de Pompadour, ainsi que le refus du conseil général quant aux subventions et à la location de l'internat du collège demandé par l'association. Néanmoins, elle a su trouver écho auprès de la Communauté de communes des Monts de Châlus jugeant ce festival d'un intérêt touristique et écono-

mique. Ainsi elle accorda une subvention de 4.193,50 €, plus 7.000 € à titre exceptionnel de la commune de Châlus soit 50 % du financement.

Le 5 février 2010 à Nexon, un prévisionnel basé sur la reconduction a été présenté aux élus, avec une assurance verbale de pouvoir obtenir du nouveau la subvention Feader calculée sur les bases de 2009. Cependant, le 25 mai dernier, l'association a été informée qu'elle devrait s'attendre à moins.

Pour "tout arranger", le dossier de "Richard en occitanie" ne pourra être examiné à la prochaine réunion du comité FEADER qui se tiendra le 23 juin à Cognac-la-Forêt mais en octobre seulement.

« On a fait nos preuves par la présence du public, du succès et d'une reconnaissance d'un professionnalisme, même si on n'est que des amateurs. Je pense qu'on mérite cette subvention » précise Christophe Eoche-Duval.

Cette incertitude financière laisse présager le pire pour l'édition 2010. Le nouveau prêt dépend du paiement de la subvention 2009. La banque a également demandé comme garantie la preuve de subvention 2010. Si le dossier est statué en octobre, cela signifierait un arrêt de mort et bien entendu l'annulation de l'édition 2010.

Stéphane Delautrette, président de la CCMC, monte au créneau : « La Communauté et les communes des Monts de Châlus, tous les acteurs locaux se mobilisent pour avoir des subventions pour cette manifestation, la région a d'ores et déjà augmenté la sienne qui passe de 1.000 à 1.500 €. Mercredi, je serai présent à Cognac-la-Forêt pour défendre les arguments de ce dossier devant le comité d'attribution ».

Les bénévoles restent mobilisés et ont espoir. Ils ont mis du cœur dans ce projet et cela a un prix aussi. Si le spectacle est annulé, c'est aussi 4.000 repas en moins pour les restaurateurs locaux et 32.000 € en moins pour les intermittents du spectacle !

Un vrai complément au tourisme

Cette action arrive en complément de l'ouverture du château Châlus-Chabrol. Le festival est devenu un événement très attendu, depuis le coup de projecteur lié à la sortie du film "Robin des bois". « Tous les ingrédients sont réunis, il faut se battre et nous collectivités territoriales on soutient l'association Richard en Occitanie » précise Alain Brezauzy.

« Il ne s'agit pas seulement d'avoir un patrimoine en châteaux. Si l'on veut du public, il faut montrer qu'ils vivent. Comment expliquer à un touriste de venir par chez nous si l'on n'y fait rien ! Notre seul espoir est lié à la décision que va prendre la Feader » explique Christophe Eoche-Duval.

Demain, on connaîtra le sort de l'édition 2010 du festival Richard Cœur de Lion. ■

Nadège Merle

Les jeunes invitent à bouger avec eux

Les répétitions vont bon train à l'accueil jeunesse "Bouge tes jeunes" des Monts de Châlus.

Une dizaine de jeunes passionnés préparent activement leur spectacle estival. Depuis septembre, ils ont décidé d'innover en élaborant leur propre scénario, entourés par des professionnels Sébastien et Fabrice de la compagnie "Du grenier au jardin" pour la mise en scène. Ils effectuent les dernières mises au point pour ce spectacle qui assurera la 1^{re} partie des soirées du festival Bouge Ton Zinc 2010. Il sera présenté sous la forme de théâtre de rue avec un mélange

de jonglages, musiques et jeu de comédiens.

A suivre jeudi...

Autocritique et contestataire, ils vous proposent de découvrir un univers qu'ils côtoient tous les jours, un regard sur une société en constante évolution, un message sur l'acceptation de la différence. « C'est la 2^e année que nous intervenons, ils ont beaucoup progressé. Pour ce spectacle, ils ont des choses à dire, on va les aider à les expliquer clairement » dit Sébastien.

Dans ce cadre, les jeunes invitent la population et tous les intéressés et passionnés par le Festival



EN RÉPÉTITION. 10 artistes en action à l'accueil jeunesse.

Bouge Ton Zinc, à participer à un apéritif de présentation de la programmation du festival 2010. Rendez-vous le jeudi

24 juin à 19 heures à Bouge tes jeunes, place Salvador Allende à Châlus, vous aurez un avant-goût musical de ce qui vous attend cet été. ■

JURES D'ASSISES. Le tirage au sort de la liste des jurés d'assises, pour les communes de Châlus et Pageas, aura lieu à la salle des réunions de la mairie de Châlus, ce mardi 22 juin, à 17h30. ■